

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS SYNDICALES AUTORISEES

Siège : CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ARDENNES

* * * * *

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU RUISSEAU LA SAULCES

Date de création : 5 décembre 1968 (extension le 21 juillet 1970)

Siège : Mairie d'Amagne

Président : Hervé MASSET

1^{er} Vice-Président : Luc MONCEAU

2^{ème} Vice-Président : Michel HOT

Communes incluses dans le périmètre : (16) Allandhuy-Sausseuil, Amagne, Ambly-Fleury, Auboncourt-Vauzelles, Coucy, Doux, Faux, Givry sur Aisne, Lucquy, Novy-Chevrières, Pargny-Resson, Rethel, Saulces-Monclin, Seuil, Sorcy-Bauthémont, Thugny-Trugny.

Superficie : 5.685 ha 47 a 03 ca

Nombre de propriétaires : 1.509 propriétaires

Syndics :

Groupe 1 (2017-2021)

Elie MANCEAUX	Alland'huy
Luc MONCEAU	Faux
Michel HOT	Auboncourt
Guy LEFEVRE	Sorcy
Olivier CUIF	Coucy
Jean-Marie CUIF	Ménil A.
Représentant	Coucy
	Mairie de Coucy
Jean Noël CARQUIN	Coucy
Sophie LAFOLLIE.....	DOUX
Laurent JOLLY	Sorcy

Groupe 2 (2015-2019)

M. Thérèse LAFOLLIE	Pargny
Daniel CAPITAINE	Lucquy
Justin DONY	Ambly
Hervé MASSET	Novy
Denis CUIF	Lucquy
Annick JAMES	Thugny
Denis AUBERT	Seuil (Maire)
Gérard CHARROIS	Sorcy B.
Bertrand OUDIN	Givry

Délégués à l'U.D.A.S.A (6)

Messieurs Hervé MASSET, Luc MONCEAU et Bertrand OUDIN.